

Présidence de la République

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 4 juin 2026 portant concession de la Médaille militaire en faveur des militaires appartenant à l'armée active

NOR : ARMM2611664D

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 4 juin 2026, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et des anciens combattants et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 26 mai 2026 portant que les concessions sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur et du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, notamment en son article R. 141, sont décorés de la Médaille militaire :

ARMÉE ACTIVE

ARMÉE DE TERRE

Avec effet du 22 avril 2026

M. Montorio (Florian), sergent-chef, troupes de marine. 19 ans de services. Cité. Mortellement blessé dans l'accomplissement de son devoir le 18 avril 2026. Promu adjudant à titre exceptionnel le 18 avril 2026.

Avec effet du 27 avril 2026

M. Girardin (Anicet, Louis, Fernand), caporal-chef, infanterie. 10 ans de services. Cité. Blessé dans l'accomplissement de son devoir le 18 avril 2026. Décédé des suites de ses blessures le 22 avril 2026. Nommé sergent à titre exceptionnel le 22 avril 2026.